



Accueil

[Consulter l'aide](#)

Sélection des rubriques de la déclaration principale

Étape 1
Étapes préalables

Étape 2
Renseignements personnels

Étape 3
Revenus et charges

Étape 4
Résumé et signature

Étape 5
Fin de déclaration

Sélection des annexes

Déclaration principale - revenus 2023

Déclaration de revenus

[Précédent](#)

[Suivant](#)

Données complémentaires de la déclaration de revenus des PAMC

[Notice](#)

Vous êtes affilié au régime PAMC

DSAK

Si elle n'est pas déjà préaffichée, vous devez indiquer votre activité principale afin d'accéder au reste de l'écran
Si l'activité préaffichée est incorrecte, veuillez contacter l'Urssaf

Chirurgien-dentiste

Vous êtes associé

DSAI

Vous êtes exploitant individuel

DSAJ

Situation au 1er janvier ou à la date du début d'activité

Vous êtes titulaire

DSAP

Vous êtes remplaçant

DSAQ

Recettes brutes totales tirées des activités non salariées

Recettes totales brutes des activités indépendantes (activité PAMC et autres activités indépendantes)

DSCS

Répartition des revenus nets

Revenus nets de l'activité conventionnée :

Bénéfice

DSGA

Déficit

DSHA

Revenus nets tirés des autres activités non salariées :

Bénéfice

DSCR

Déficit

DSCQ

Dont revenus nets de l'activité réalisée en structures de soins
(Exemple : EHPAD, ESPIC, HAD, SSIAD, CMPP)

DSAT

Revenus nets perçus au titre d'une activité d'artiste-auteur

DSBA

Montant des revenus de remplacement

Montant des indemnités journalières versées par la CPAM
Versées en cas de maladie, maternité, paternité

DSAS

Montant des allocations journalières du proche aidant (AJPA) versées par la CAF

DSAG

Montant des indemnités d'incapacité temporaire versées par la caisse retraite
Si incluses dans le BNC

DSCP

Déductions et exonérations

Exonération zone déficitaire en offre de soins

DSFA

Médecin secteur 1 - déduction complémentaire 3 %

DSCO

Chèques vacances déduits du revenu imposable
Montant total sans abattement

DSCN

Cotisations sociales obligatoires

DSOC

Cotisations sociales obligatoires déduites du résultat imposable **DSCA**

Cotisations sociales personnelles aux régimes obligatoires d'assurance maladie, retraite, invalidité-décès et allocations familiales, indemnités journalières maladie, PERCO, déduites du résultat fiscal, cotisations assurance volontaire ATMP. Ceci comprend les cotisations personnelles du chef d'entreprise et de son conjoint collaborateur.

Cotisations sociales obligatoires négatives : **DSDA**
Situation exceptionnelle (voir notice)

Cotisations facultatives

Cotisations facultatives **DSEA**

Dont cotisations facultatives liées à l'activité conventionnée **DSAR**

Dont cotisations facultatives liées aux autres activités non salariées **DSCM**

Associés / gérants

Dividendes **DSAA**
Associé exerçant son activité dans une société IS

Rémunération des associés de SEL ou professions juridiques réglementées de SDC **DSSI**
Correspond à la rémunération liée à l'activité professionnelle libérale déclarée en « salaires - 1AJ/1BJ

Frais réels hors intérêts d'emprunt (régime des salaires) **DSSC**
Associés gérants article 62, associés de SEL ou professions juridiques réglementées de SDC si option fiscale frais réels (frais inclus dans 1AK / 1BK)

Données transmises par l'Assurance Maladie

Honoraires tirés d'actes conventionnés **DSAV**

Dépassements d'honoraires **DSAW**

Honoraires aux tarifs opposables hors forfaits **DSAX**

Honoraires totaux hors forfaits **DSAY**

Taux URSSAF **DSAZ** 00,11

Revenus BIC, BNC, BA à l'étranger

Vous avez des revenus à l'étranger, cochez la case : **DSRE**

Revenus étrangers imposables exonérés de cotisations sociales et de CSG/CRDS :

Bénéfice **DSJA**

Déficit **DSKA**

Revenus étrangers imposables soumis à cotisations sociales et exonérés de CSG/CRDS :

Bénéfice **DSL A**

Déficit **DSMA**

Revenus étrangers non imposables soumis à cotisations sociales et exonérés de CSG/CRDS :

Bénéfice **DSNA**

Déficit **DSOA**

[Précédent](#)

[Suivant](#)

